

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Juin 2023

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2022

Chers citoyennes et citoyens,

En tant que maire de la municipalité de Leclercville, il me fait plaisir de vous informer de la situation financière de notre municipalité pour l'année 2022. Nous verrons brièvement les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

Nous avons un budget de 2 085 980 \$ pour l'exercice financier qui se terminait au 31 décembre 2022.

Le rapport du vérificateur pour cet exercice financier nous démontre que l'année s'est terminée avec un surplus de 181 198 \$.

Le vérificateur note également dans son rapport que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de notre municipalité au 31 décembre 2022. De plus, nos actifs financiers et non-financiers sont de 15 879 378 \$ tandis que notre dette à long terme est de 4 953 191 \$ dont 3 381 185 \$ constituent la dette du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour notre réseau de traitement des eaux usées et d'aqueduc (PIQM).

Notre surplus accumulé non affecté à différents usages est de 144 903 \$ et nos surplus affectés (incendie, assainissement, aqueduc, parc de l'Île, terrains rue Pierre-Leclerc, rénovation du quai) sont de 57 254\$.

FAITS MARQUANTS EN 2022

La stabilité est au rendez-vous au sein du conseil municipal, tous les élus sont toujours en poste.

Pour ce qui est de l'administration, des changements ont été apportés suite au départ de Mme Lucie Beaudoin. Mme Sylvie Lemay a été nommée directrice générale et Mme Josée Dufort a été nommée directrice générale adjointe.

Malgré ce mouvement de personnel, quelques projets ont été réalisés, tels que l'amélioration du gazébo (ajout d'une dalle de béton et éclairage), l'achat d'un quai flottant et d'un module de jeux qui seront installés ce printemps et l'aménagement de la caserne et du bureau municipal suite au déménagement de l'ancien presbytère.

Suite à la page 2

Nous voulons saisir l'occasion pour souhaiter une bonne fête des pères à tous les papas Leclercvillois



Table des matières

Message du maire	1-2
Publication municipale	2-3-4-5
Autres informations	6-7-8-9-10-11-12

DATE DE TOMBÉE : 7 juillet 2023

PROCHAINE PARUTION : 14 juillet 2023

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse
suivante : dga@munleclercville.qc.ca

RAPPORT DU MAIRE (SUITE)

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS ACCORDÉS POUR L'ANNÉE 2022

La loi nous oblige à faire rapport des contrats de plus de 25 000 \$ accordés pour l'année en cours. Les contrats de plus de 25 000 \$ pour l'année 2022 sont listés au tableau suivant :

FOURNISSEURS	MONTANTS (taxes incluses)	DESCRIPTION	TYPE DE CONTRAT
Les Entreprises Édouard Paquette	74 384,86 \$	Services eau potable, eaux usées, urbanisme et voirie	Public Prolongement 3 mois (gré à gré)
Les Entreprises Édouard Paquette	80 560,55 \$	Déneigement – secteur urbain et endroits spécifiques (selon devis)	Public
Les Entreprises Édouard Paquette	20 764,49 \$	Entretien pelouses – terrains municipaux	Gré à gré
Déneigement R. Lemay	87 167,45 \$	Déneigement – secteur rural	Gré à gré
Excavations Marcel Jacques inc.	16 914,33 \$	Déneigement route Seigneuriale	Sur invitation
Municipalité de Villeroy	58 819,40 \$	Collecte, transport et traitement matières résiduelles et récupération	Public, entente inter-municipale
Excavation R. Lemay	Valeur : 30 118 \$	Réfection – route du Moulin-du-Portage	Gré à gré
Construction et pavage Portneuf	33 217,12\$	Retenue finale à payer (travaux rang du Castor)	Public

Pour plus d'information, vous pouvez prendre connaissance des procès-verbaux sur le site internet de la municipalité.

Denis Richard , maire

Informations municipales

FERMETURE BUREAU MUNICIPAL

Prenez note que le bureau municipal sera fermé le vendredi 23 juin 2023 et le lundi le 2 juillet 2023 en raison de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et de la fête du Canada.

COLLECTE DES « ENCOMBRANTS »

Pour les résidents du rang du Castor seulement, la collecte des « encombrants s'effectuera le lundi, 12 avril 2023.

Municipalité de Leclercville



8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
www.munleclercville.qc.ca

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2023-180

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 3 avril 2023, le conseil municipal a approuvé le règlement 2023-180 intitulé:

RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES LOURDS

Le règlement a pour but d'interdire la circulation des véhicules lourds sur les chemins suivants:

Rue St-Jean-Baptiste

Rue Pierre-Leclerc

Rang du Castor

Route des Caron (anciennement route Castor ouest)

Rue Lambert

Rue Francoeur

Route du Milieu

Le règlement est disponible au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

Le 2 juin 2023,

Sylvie Lemay

Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, mis sur le site internet et publié dans le journal L'Écho des Falaises le 2^e jour de juin 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 2 juin 2023.

Sylvie Lemay

Directrice générale et greffière-trésorière

PRINCIPALES DÉCISIONS – SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2023

(Le procès-verbal peut être consulté sur le site internet le mois suivant – après son adoption par le conseil)

Prendre acte du rapport d'activités annuelles des incendies 2022 / SSILL;

Autoriser la directrice générale à payer une facture à Coffrage S. Blanchet au montant de 8738,10\$ taxes incluses;

Autoriser la directrice générale à payer une facture à Terrasement A. Labbé au montant de 2360,44\$ taxes incluses;

Autoriser la directrice générale et/ou la directrice générale adjointe à signer les promesses de vente concernant les terrains de la rue Pierre Leclerc;

Autoriser le maire et/ou le maire suppléant, la directrice générale et/ou la directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la municipalité tout contrat notarié relié à la vente de terrains de la rue Pierre-Leclerc;

Mandater la firme Arpo—Groupe conseil pour effectuer certains travaux en lien avec le nouveau développement domiciliaire;

Autoriser Mme Claudia Desfossés à demander et à signer au nom de la municipalité la demande d'attestation de classification requise par la loi sur les établissements d'hébergement touristique pour le Camping du parc de l'île de Leclercville;

Autoriser une demande de dérogation mineure en permettant une largeur de lot moins grande que celle prévue à l'article 4.2.1 du règlement 2019-152 portant sur les lignes avant du lot à 12,58m et 9,21 au lieu de 14.5m;

Autoriser la location d'un terrain à titre gracieux pendant l'été contre du temps de bénévolat au parc de l'île;

Autoriser la directrice générale à augmenter le salaire horaire de 0,25\$ par heure pour les étudiants qui reviendront postuler un emploi d'été à chaque année;

Octroyer 100\$ à l'équipe formée par monsieur Maxime Guimond pour le relais pour la vie qui vient en aide aux gens atteints du cancer;

Autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte préparé par Me Stéphanie Langlois, notaire, au bénéfice de l'ayant droit de Edmond JOLY DE LOTBINIÈRE, pour la confirmation de son droit de propriété à l'égard une partie du lot 6 499 730 au cadastre du Québec.

Rappel sur le règlement 6.3.3.8 sur les clôtures, murs et haies

La hauteur maximale des clôtures, murs et haies, calculée à partir du niveau moyen du sol où ils (elles) sont implanté(e)s, est fixée comme suit:

Normes générales

1° Dans l'espace délimité par la marge de recul avant prescrite:

1 m;

2° Dans l'espace délimité entre la façade d'un bâtiment principal et la ligne de la marge de recul avant prescrite: 2 m;

3° Dans les cours latérales et arrière: 2 m.

Normes spécifiques pour les zones RA-3, RA-6 et M-3

1° Dans l'espace délimité par la marge de recul avant prescrite: non applicable;

2° Dans l'espace délimité entre la façade d'un bâtiment principal et la ligne de la marge de recul avant prescrite : 1,2 m;

3° Dans les cours latérales et arrière: 1,2 m.

Dispositions particulières

Sous réserve des dispositions relatives au triangle de visibilité, toute clôture, mur et haie doivent être implantés à plus d'un mètre d'une ligne de rue et à plus de 2m d'une borne-fontaine, le cas échéant.

L'emploi de chaînes, de panneaux de bois ou de fibres de verre, de fer non ornemental, de tôle sans motif architectural, de broche carrelée (fabriquée pour des fins agricoles) et de fil barbelé est prohibé.

Les clôtures doivent être solidement ancrées au sol de manière à résister aux effets répétés du gel et du dégel, présenter un niveau vertical et offrir un assemblage solide constitué d'un ensemble uniforme de matériaux.

Les clôtures, haies ou murets doivent être maintenus en bon état. Les clôtures de bois ou de métal doivent être peintes ou teintes au besoin et les diverses composantes de la clôture (poteaux, montants, etc.) défectueuses, brisées ou endommagées, doivent être remplacées par des composantes identiques ou de nature équivalente.

Informations municipales

TERRAIN DE JEUX—ACTIVITÉS SPORTIVES— ACTIVITÉS CULTURELLES

Petit rappel concernant le montant du remboursement de 95\$ (par enfant) pour le terrain de jeux, pour une activité sportive ou culturelle. Vous devez faire parvenir votre facture ou preuve de paiement à la municipalité, soit par la poste au 8013, Marie-Victorin ou par courriel à : dga@munleclercville.qc.ca.

RAPPEL POUR LES CHIENS

À l'exception des exploitations d'animalerie et au chenil, nul gardien ne peut posséder ou garder un chien âgé de plus de trois mois sur le territoire de la Municipalité sans s'être procuré une licence auprès de la Municipalité.

Dans un endroit privé, un chien à l'extérieur doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir des limites du terrain où il est gardé. Dans un endroit public, le chien doit être tenu ou retenu en laisse d'une longueur maximale de deux mètres, par une personne capable de le maîtriser et doit toujours être sous surveillance constante par une telle personne.



Voici les résultats de notre fameuse descente de canards. Malgré le vent intense, la journée fut un succès !! Merci pour votre participation !

-#1-500\$ de [Excavation Alain Lemay Inc.](#) :
603 Méliza Houde

-#2-200\$ du [Le Sainte-Emmélie resto/pub](#)
#81 Linda Proulx

-#3-200\$ de [Excavation Raymond Lemay inc](#)
232 Mylène Desbiens

-#4-150\$ de la [Municipalité de Leclercville](#)
#223 Daniel Lemay

-#5-150\$ de la [CDECL](#) #316 Michel Lemay

-#6-150\$ [Desjardins Gentilly-Lévrard-Rivière-du-
Chêne](#) #226 Marc Legros

-#7-150\$ des [Entreprises M.Boisvert](#) #140 Julie Lauzon

-#8-100\$ des [Entreprises Édouard Paquette Inc.](#)
590 Véronique Blanchet

-#9-100\$ des [Construction Pérusse](#) # 418 Rita Lemay

-#10-100\$ de [Coffrage S.Blanchet](#) #425 Béatrice Beudet

-#11-100\$ de [la Villa du St-Laurent](#) #311 Pauline Bilodeau

-#12-100\$ de [Rénovations G.Laliberte inc.](#)
#575 Lawrence Currie

-#13-100\$ de [Scierie Lauzé Inc.](#) #610 Gilles Richard

Merci à tous nos commanditaires et bénévoles. Sans vous, l'événement ne pourrait avoir lieu.

Carstar –Parisville / Métro Laroche Laurier-Station

Soudure Beudet / Moulin du Portage



CERCLE DES FERMIÈRES DE LECLERCVILLE

Le cercle de fermières désire souhaiter un bel été à toutes ces membres .

Merci pour votre belle participation et votre collaboration tout au long de l'année.

De beaux apprentissages, de belles réalisations et que dire des nombreux moments d'échanges entre nous toujours dans le plaisir et la bienveillance.

Passez de belles vacances et au plaisir de vous retrouver en septembre.



Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Reprise des activités estivales :

La pétanque a débuté avec les beaux jours.

En soirée le 14 Juin vers 18h30 au Centre communautaire.

Merci de votre participation lors de la fête des 4x20 !

Bonnes vacances ! Les activités intérieures reprendront en septembre.

Information : Emilie 819 292-2526 Hortense 819 292-1471



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET COMMUNAUTAIRE DE LECLERCVILLE

Voici quelques nouvelles de la CDECL

Étant nommé présidente par les administrateurs, je vous présente notre nouveau conseil d'administration. Monsieur Charles-Étienne Beudet agira à titre de vice-président et Josée Dufort, comme secrétaire-trésorière. De plus, Jocelyne Bernier, Johanne Lemay, Francine Lemay, Karine Haché et Denis Richard seront les administrateurs.

Pour 2023, la municipalité a repris en charge l'administration du camping au parc de l'île. Ainsi, nous consacrons nos efforts à trouver des moyens pour emmener de la vie au presbytère.

En plus de l'exposition sur les familles souches de Leclercville, une nouvelle exposition qui portera sur les Filles du Roy vous sera présentée. Nous sommes à planifier d'autres activités qui dynamisera l'ambiance de notre belle bâtisse et du site enchanteur. L'horaire de ces activités vous sera communiqué au prochain journal.

Bon début d'été

Marie-Andrée Leclerc

Exposition sur les Filles du Roy au Presbytère

Le presbytère sera l'hôte d'une nouvelle exposition portant sur les Filles du Roy, épouses de l'ancêtre de plusieurs familles actuelles de la région de Lotbinière.

Il y a 350 ans, ces femmes furent envoyées par le roi de France pour fonder une famille et peupler la colonie naissante.

Vous êtes invité(e)s à visiter l'exposition du 24 juin jusqu'à la Fête du travail (4 septembre) du mercredi au dimanche, l'après-midi.

Je vous rappelle que l'église sera ouverte pour la visite les samedis et dimanches aux mêmes dates.

Feux

Comme le beau temps est enfin arrivé, plusieurs auront le goût de faire un feu. S.V.P., assurez-vous que votre foyer soit muni d'un pare-étincelles. Il est primordial de consulter le site de la SOPFEU auparavant (<http://sopfeu.qc.ca>) pour savoir s'il est autorisé d'en faire ou non.

Nuisances et broussailles hautes

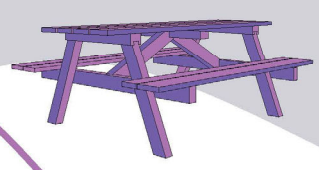
Nous invitons les citoyens à bien vouloir garder leur terrain propre de toutes nuisances (déchets, branches, matériaux de construction, carcasse de voitures etc.). De plus, toute herbe ou broussaille de plus de 20 cm doit être entretenue. Nous rappelons aux gens de ne pas envoyer leur pelouse dans le chemin.

Projet des Espaces "Mémoires"



En mai 2022 ont eu lieu des rencontres pour chacune des localités de la MRC de Lotbinière avec les aînés désirant participer à des échanges de leurs souvenirs d'enfance. Les ressources du CPAL et de la MRC étaient accompagnées de l'auteure Catherine Rochette, qui devait réaliser suite aux conversations avec les aînés, un poème en lien avec leurs souvenirs. Suite à ces rencontres, le montage pour un dessus de table de pique-nique a été réalisé à partir des photos et des souvenirs obtenus. Chacune des tables sont peintes en **mauve**, pour souligner la journée mondiale de la lutte à la maltraitance envers les aînés et elles seront installées dans chacune des 18 localités. Ce projet a pour but de sensibiliser les aînés à la culture, offrir un lieu de rassemblement dédié à eux, mettre en lumière des souvenirs collectifs, stimuler les échanges et promouvoir la bienveillance envers les aînés.

Au total, 89 aînés ont participé à ces rencontres. On tient à les remercier pour leur participation.



INSCRIPTION RINGUETTE 2023-2024 Association de ringuette Lotbinière



Les inscriptions pour la saison 2023-2024 sont présentement en cours!

Joins-toi à nous et viens découvrir la ringuette!
Un sport d'équipe stimulant et passionnant conçu exclusivement pour les filles comme toi!



Visite notre site internet ou la page Facebook de l'association pour plus d'information



CATÉGORIE

- Mousquetaire 5-7 ans (2014-2017-2018)
- Novice 8-9 ans (2014-2015)
- Atome 10-11 ans (2012-2013)
- Benjamin 12-13 ans (2010-2011)
- Junior 14-15 ans (2008-2009)
- Cadette 16-18 ans (2005-2006-2007)
- Juvenille 18-19 ans (2004 et +)

Viens t'amuser avec nous!

<https://kseez.com/sport/association/association-de-ringuette-de-lotbiniere>
Facebook: Association de Ringuette de Lotbinière

Express vers Sainte-Foy

ÉTÉ 2023

Horaires, trajet et tarifs Lundi au vendredi

Départs le matin et le midi Laurier-Station vers Sainte-Foy				Retours le midi et le soir Sainte-Foy vers Laurier-Station			
6 h 15	6 h 45	8 h 30	11 h 15	13 h 00	16 h 30	17 h 00	18 h 10
Laurier-Station (Abribus) 364, rue Saint-Joseph				Ch. Quatre-Bourgeois / Gare d'autocars de Sainte-Foy			
6 h 55	8 h 40	11 h 25		13 h 02	16 h 12	18 h 12	
St-Apollinaire (Abribus) Rue de l'Église				Ch. Quatre-Bourgeois / Mainguy			
7 h 13	8 h 58	11 h 43		13 h 03	16 h 13	18 h 13	
St-Nicolas (Station Plante) Route des Rivières				Ch. Quatre-Bourgeois / Noël-Carter Hôpital Laval			
7 h 15	9 h 00	11 h 45		13 h 05	16 h 15	18 h 15	
St-Nicolas (Boutons d'Or) Parc-Relais-Bus des Rivières				Ch. Quatre-Bourgeois / De la Médecine Cégep de Sainte-Foy			
7 h 22	9 h 07	11 h 52		13 h 06	16 h 16	18 h 16	
Ch. Quatre-Bourgeois / Gare d'autocars de Sainte-Foy				Ch. Quatre-Bourgeois / Ch. Sainte-Foy Centre Innovation			
7 h 24	9 h 09	11 h 54		13 h 11	16 h 21	18 h 21	
Ch. Quatre-Bourgeois / Mainguy				Ch. Sainte-Foy / Myrand			
7 h 27	9 h 12	11 h 57		13 h 12	16 h 22	18 h 22	
Ch. Quatre-Bourgeois / Noël-Carter Hôpital Laval				Ch. Sainte-Foy / Marois Cégep Garneau			
7 h 29	9 h 14	11 h 59		13 h 12	16 h 22	18 h 22	
Ch. Quatre-Bourgeois / De la Médecine Cégep de Sainte-Foy				Rue de l'Université Pavillon Alphonse-Desjardins UL			
7 h 30	9 h 15	12 h 00		13 h 22	16 h 32	18 h 32	
Ch. Quatre-Bourgeois / Ch. Sainte-Foy Centre Innovation				Boul. Laurier / Place Sainte-Foy (SSQ)			
7 h 35	9 h 20	12 h 05		13 h 23	16 h 33	18 h 33	
Ch. Sainte-Foy / Myrand				Boul. Laurier / Place de la Cité			
7 h 36	9 h 21	12 h 06		13 h 24	16 h 34	18 h 34	
Ch. Sainte-Foy / Marois Cégep Garneau				Boul. Laurier / Place Laurier (CHUQ)			
7 h 43	9 h 28	12 h 13		13 h 27	16 h 37	18 h 37	
Rue de l'Université Pavillon Alphonse-Desjardins UL				Boul. Laurier / De l'Église Juste avant Ultramar			
7 h 46	9 h 31	12 h 16		13 h 35	16 h 50	18 h 45	
Boul. Laurier / Place Sainte-Foy (SSQ)				St-Nicolas (Station Plante) Route des Rivières			
7 h 47	9 h 32	12 h 17		13 h 37	16 h 52	18 h 47	
Boul. Laurier / Place de la Cité				St-Apollinaire (Abribus) Rue de l'Église			
7 h 48	9 h 33	12 h 18		13 h 55	17 h 10	19 h 05	
Boul. Laurier / Place Laurier (CHUQ)				St-Apollinaire (Abribus) Rue de l'Église			
7 h 51	9 h 36	12 h 21		14 h 05	17 h 20	19 h 15	
Boul. Laurier / De l'Église Juste avant Ultramar				Laurier-Station (Abribus) 364, rue Saint-Joseph			

Embarquement de Ste-Foy vers Laurier-Station et St-Apollinaire
Embarquement à St-Apollinaire et Laurier-Station vers Ste-Foy
Consultez l'horaire des fêtes et de l'été au www.express-lotbiniere.com
418 681-3884, poste 103

Sainte-Foy : mensuel ÉTUDIANT * : 92,85\$ | ADULTE : 111,50\$ | 10 Passages : 47,45\$ | Simple : 4,85\$
Rive-Sud : mensuel ÉTUDIANT * : 71,15\$ | ADULTE : 84,95\$ | 10 Passages : 33,45\$ | Simple : 3,45\$
* Seulement sur présentation de VOTRE carte d'étudiant avec photo
Transferts possibles vers Lévis en assumant les coûts

POINTS DE VENTE
Proxim Kirouac et Lavoie
130, boul. Laurier, Laurier-Station
Jean Coutu Saint-Apollinaire
144, Principale

Judith LaJoie inc.

Société par actions d'un courtier immobilier
Coach Achat-Vente

B 418.666.5050
C 581.982.2211

RE/MAX RÉFÉRENCE 2000
AGENCE IMMOBILIERE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE RE/MAX QUÉBEC INC.

3333, rue du Carrefour, local 250
Québec (QC) G1C 5R9
judith.lajoie@remax-quebec.com
www.judithlajoie.com

DISTRIBUTION D'ARBRES

Il est encore possible de vous procurer des arbres et ce, gratuitement.

Veillez prendre rendez-vous avec M. Henri Péquignot au 819-292-3441



Municipalité de Leclercville
8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
www.administration@munleclercville.qc.ca

Membres du conseil

Denis Richard Maire
Charles-Étienne Beaudet Conseiller #1 et maire suppléant
Maxime Guimond Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Anthony Richard Conseiller #4
Johanne Lemay Conseiller #5
Rémi Auger Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Sylvie Lemay

Directrice générale adjointe : Josée Dufort

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette (418) 971-0055

Permis :

Sylvie Lemay (819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beaudet (819) 292-2331

Location de salles et Chalet des loisirs :

Josée Dufort (819) 292-2331

Fabrique:

Rachel Héroux (819) 292-2769



Crédit photo: Mme Linda Bernier

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00